



CHS-CT – comité hygiène et sécurité – conditions de travail du 21/03/2017

Présent.e.s : le Directeur et les responsables ou adjoints des ESI, l'assistant de prévention (R. Saboureau), deux agents des pôles Pilotage et Ressources, le médecin de prévention d'Angers (le Docteur Autran), l'Inspecteur Santé et Sécurité au travail (D. Fréville), la secrétaire administrative (S. Croc), les représentant.e.s des personnels CGT (S. Teurtrie et N. Petit), Solidaires et CFDT.

Note d'orientation Santé -Sécurité-Conditions de Travail 2017

Cette note annuelle s'inscrit dans un plan Ministériel 2016-2019, dont les objectifs sont définis ci-après :

- pour les agent.e.s : pouvoir s'exprimer sur leur métier et le **travail réel** en vue de traductions concrètes en termes d'organisation et de processus
- pour les encadrant.e.s : identifier les enjeux de **santé au travail** comme une **mission à part entière** et l'intégrer dans toutes les dimensions du travail
- pour les CHSCT : être informés et consultés **en amont des décisions**
- cibler les actions de prévention sur les situations à fort enjeux (gravité ou incidence des expositions)
- en cas d'atteinte à la santé, prévenir la désinsertion professionnelle et accompagner les agents

Prévention des accidents du travail, des Risques Psycho-Sociaux, travail sur écrans (et doubles écrans), télétravail, risque amiante, sont quelques unes des priorités fixées par la Note d'orientation annuelle.

Focus Risques Psycho-Sociaux à la Disi Ouest : le Directeur rappelle qu'un **plan de prévention des Risques psycho-sociaux** a été construit par les cadres supérieurs de la Disi (et des Esi) ; il est à leur disposition et doit être mis en œuvre. Ce plan est joint au DUERP-PAP 2016/2017.

Ce plan de prévention local, demandé par les représentants du personnel en 2015, est une avancée : il matérialise la reconnaissance de l'existence des risques psycho-sociaux à la Disi ouest, et surtout il démontre une volonté de la part de la Direction d'approfondir le sujet pour améliorer leur prise en compte par les chefs de service.

Néanmoins, nous craignons que les situations de stress ne perdurent, puisque les agents travaillent en flux tendus du fait des emplois vacants et supprimés. Les réorganisations de missions qui découlent de ces suppressions nécessitent souvent une plus grande polyvalence, provoquant également des situations de mal-être, et de perte de sens du travail, ou de sentiment de travail dégradé.



*La **pression temporelle** et la **complexité du travail** sont les deux situations d'exposition les plus répandues chez les agent.e.s exposé.e.s aux risques psycho-sociaux dans notre direction.*

Les cadres se retrouvent tout comme les agent.e.s à devoir gérer la pénurie, de plus elles.ils ne sont souvent pas formé.e.s à la prévention des RPS.

C'est dans ce contexte dégradé que chacun doit garder à l'esprit que la priorité reste la santé.

En tout état de cause, l'efficacité de ce plan de prévention ne pourra être réellement mesurée que lors du recensement des risques auprès des agents, lors de la campagne « DUERP 2017 » lancée en fin d'année.

Bilan Santé Sécurité au Travail 2016 de la Disi ouest (présentation par Régis Saboureau)

Quelques statistiques : l'effectif de la Disi est de 493 agent.e.s, le taux de féminisation est en baisse depuis plusieurs années (46% en 2014, contre 42% en 2016).

	Femmes	Hommes	Total	Taux de féminisation
DiSI	25,17	7	32,17	78,24%
Angers	66,75	38,98	105,73	63,13%
Nantes LC - Coulongé	20,46	62,11	82,57	24,78%
Nantes Marsauderies	57,45	53,47	110,92	51,79%
Rennes	19,42	85,32	104,74	18,54%
Tours	22,12	35,64	57,76	38,30%
Total DiSI	211,37	282,52	493,89	42,80%

Agents affectés Par tranches d'âge	FEMININ	MASCULIN	Total
< 21 ans	0,99	3,62	4,61
De 21 à 30 ans	2,39	20,58	22,97
De 31 à 40 ans	11,25	37,25	48,50
De 41 à 50 ans	28,42	104,84	133,26
De 51 à 60 ans	149,65	103,17	252,82
De 61 à 70 ans	18,66	13,06	31,72
Total général	211,36	282,52	493,88

On peut supposer que ce phénomène va s'accélérer dans les 10 années à venir, au vu de la répartition des effectifs par tranche d'âge !

Parmi les actions menées en 2016, deux visites du comité auprès des collègues des CID 72 et 79 ont permis de mieux prendre en compte les besoins et difficultés spécifiques des équipes d'assistance. Une visite a également été effectuée par l'inspecteur santé sécurité au travail à l'ESI d'Angers. Différentes actions de formation ont été financées par le CHS (27 646 euros et 235 agent.e.s formé.e.s), ainsi que des travaux et des achats de matériel.

Plan Annuel de Prévention 2017 (PAP)

Issu d'un travail collectif des acteurs du CHSCT, ce plan prévoit des actions (formations, achats d'équipements de protections collectifs ou individuels, mesures organisationnelles ...) pour la prévention des risques recensés dans le DUERP.

Les déplacements et chutes, l'activité physique (manutentions de charges, et postures de travail), et les RPS (risques psycho-sociaux), sont les trois principales familles de risques auxquels les agent.e.s sont exposé.e.s à la Disi ouest. Concernant les risques RPS (qui représentent 23 % du nombre total des situations d'exposition), un plan spécifique et détaillé est joint en annexe du PAP (cf. focus en page 1).

Examen des fiches de risques professionnels (présentation par le docteur Autran)

Ces fiches sont élaborées par les médecins de prévention responsables du suivi des agent.e.s dans les différents ESI et de la Disi. Elles ont pour but de recenser les expositions professionnelles nécessitant une attention particulière (exemple : les collègues des SIL / CID soumis aux contraintes posturales et aux risques routiers font l'objet d'une surveillance clinique annuelle)

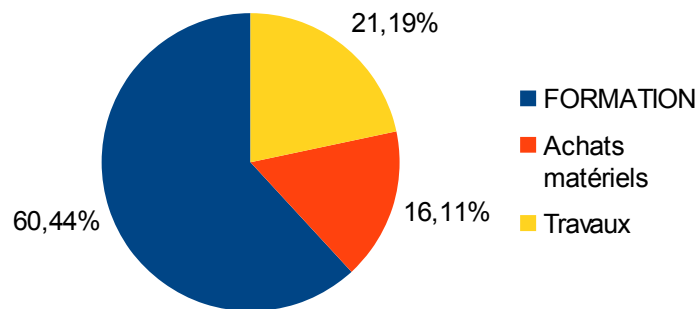
Suivi des actions du CHSCT

- Suivi des agents ayant travaillé au bâtiment Sully à Rennes, dans le cadre d'une post-exposition amiante : ce sujet, suivi depuis mars 2015, avance (lentement). Une réunion entre acteurs de prévention de la DRFIP35 et de la Disi ouest s'est tenue début février. La DRFIP35 va envoyer un questionnaire à une liste d'agents (actifs/retraités) afin de recenser les agents qui ont pu être en contact avec l'amiante dans ce bâtiment. Le sujet est suivi conjointement par le CHSCT 35.
- Exercices d'évacuation : des formations obligatoires seront assurées auprès des agents
- Ergonomie des postes de travail : diffusion aux CID d'un guide « Travail sur Ecran », dans

l'objectif de profiter des interventions auprès des agents pour les aider à installer leur poste de travail conformément aux préconisations (réglages écrans, claviers ..).

Examen du budget 2017

Le budget (57 986 €) est en baisse cette année, avec 117 € seulement par agent (au lieu de 129 € en 2016). La baisse globale est aussi le résultat de la baisse des effectifs à la DISI. Tout ou presque est déjà provisionné en ce début d'année, ce qui est confortable d'un certain point de vue, mais laisse peu de marges de manœuvres. Certaines dépenses ont donné lieu à débats (souris verticales, formations secourisme, financement de mains courantes sur les escaliers d'évacuation de Nantes et Angers), arbitrés par le Président du CHS.



Répartition du budget prévisionnel du CHSCT Disi Ouest

Examen du registre hygiène sécurité et du registre de signalement d'un danger grave et imminent de l'ESI Nantes Marsauderies

- Les quelques remarques émises par les agents de Nantes et Tours dans le Registre ont trouvé réponse.
- Des archives sont arrivées début février dans les locaux du sous-sol des Marsauderies : les représentant.e.s du personnel avaient interrogé M. Kerguelen pour connaître leur provenance. En effet, dans d'autres directions des prélèvements ont révélé que les archives ayant été stockées dans les locaux amiantés peuvent être contaminées. Cette action de signalement a permis de mettre le doigt sur des dysfonctionnements dans la procédure de transfert : le bordereau de versement n'a été fourni par la DRFIP 44 qu'après coup, alors qu'il doit être un préalable à l'envoi. L'ISST rappelle que les archives sont considérées comme des matériaux, et que de ce fait, elles sont soumises à une obligation de traçabilité. La deuxième livraison d'archives est reportée pour le moment.

A savoir : Le registre hygiène et sécurité est disponible sur l'intranet Disi Ouest, rubrique « Les agents » > [Conditions de vie au travail : Sécurité - Prévention](#) . N'hésitez pas à en faire bon usage !

Examen du tableau de suivi des accidents de service et fiche de signalement

12 accidents du travail ont été recensés en 2016 (accidents de trajet, et chutes). Une fiche de signalement a été commentée en séance.

Examen des exercices et/ou alertes incendie

Les exercices d'évacuation ont permis d'améliorer l'efficacité des procédures. Par exemple, à Rennes, il a été décidé de supprimer la temporisation de 5 minutes avant le déclenchement de l'alarme incendie. Des formations à l'évacuation vont être dispensées à tous les agents de la Disi.



Compte-rendu de la visite CID des Deux-Sèvres

Le secrétaire du CHS-CT présente le rapport de la visite, ainsi que les conclusions quant aux améliorations à apporter. Un poste de cadre C est vacant à la CID de Niort, ce qui occasionne une

charge de travail importante pour les agents de l'équipe.

Prochaine visite programmée : CID 85

Présentation de l'expérimentation de l'outil SIRHIUS par les agents de l'ESI de Tours

SIRHIUS a vocation à remplacer Agora et GAP (payé) en juin 2018. En janvier 2019, 10 Centre de Services RH seront mis en place, dont un à Saint-Brieuc, ainsi qu'un Service d'Information aux Agents (SIA) à Melun. Les missions des services RH locaux vont évoluer : accompagnement et suivi personnalisé de chaque agent, fin des travaux de paye. Toutes les pièces justificatives passeront par le CSRH.

Les agents de Tours et de la CID 72 testent l'application depuis début mars.

Les retours que nous avons eu des collègues ne sont pas très positifs : ergonomie de l'application peu conviviale, fonctionnalités de comptabilisation des temps non testées, mauvaise prise en charge de l'accessibilité aux personnes mal-voyantes...

M Kerguelen nous répond que toutes les remarques seront remontées, et que l'intérêt pour la Disi est d'appréhender le fonctionnement de ce nouveau logiciel.

Information sur les résultats de la mise à jour des DTA des ESI d'Angers et de Nantes Marsauderries

Une mission de repérage par une entreprise spécialisée a été effectuée en fin d'année à Angers, afin de mettre à jour le Diagnostic Techniques Amiante existant. Le rapport mentionne la présence d'amiante dans les dalles de sol noires, dans un état nécessitant un contrôle périodique (la plupart de ces dalles sont recouvertes de moquette, ou de dalle de sol vertes).

Ces diagnostics sont par ailleurs obligatoires avant d'entamer des travaux et sont communiqués aux entreprises extérieures avant leur intervention sur site. Ils sont également accessibles aux agent.e.s à leur demande.



Présentation d'un projet de réorganisation immobilière à l'ESI d'Angers

Un projet de réorganisation du 1er étage de l'ESI a été élaboré en concertation avec les agents. La place libérée au fil des départs en retraite (*malheureusement non remplacés !*) va être réutilisée. Le principal changement sera l'installation de l'équipe CEDEX (actuellement au sous-sol) à l'étage. Un rapprochement des deux équipes d'exploitation est également prévu, permettant une mutualisation. Cette opération sera auto-financée.

Questions diverses

- Travaux ESI de Tours : le budget de SPIB est concentré sur les opérations immobilières de fusion d'ESI, la Disi recherche donc une solution pour financer les travaux prévus.
- Travaux ESI de Rennes : la fin de la réorganisation des 2ème et 3ème étages doit avoir lieu au plus tard à l'été 2018 (le bail du Centre d'encaissement Amendes expirant à cette date). Des contraintes techniques encore à l'étude, et la nécessité de trouver de nouveaux locaux pour la brigade de la Dircofi ne permettent pas de donner une date précise pour cette opération.

Le CHS s'est tenu sur la journée, et le menu était copieux !

Les nombreux sujets abordés ne permettent pas de tous les détailler, mais n'hésitez pas à nous solliciter pour toutes les questions que vous pourrez vous poser à la lecture de ce compte-rendu.

Merci pour votre lecture !

<u>Vos représentantes Cgt au CHSCT de la DISI Ouest</u> : Sandrine Teurtrie (ESI Rennes) - Nathalie Petit (ESI Tours)
--